

---

LES RENCONTRES DE LA CAPEB 2023

# LES ENTREPRISES ARTISANALES DU BÂTIMENT FACE AU DÉFI DE LA **RÉNOVATION DES LOGEMENTS**

---



# LES ENTREPRISES ARTISANALES DU BÂTIMENT FACE AU DÉFI DE LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

Le 24 mai 2023 ce sont tenues les Rencontres de la CAPEB consacrées à la rénovation des logements et à la place des entreprises artisanales du bâtiment face à ce défi dont l'ampleur devrait susciter un véritable élan collectif.



# LE MOT DU PRÉSIDENT

**JEAN-CHRISTOPHE REPON**  
**PRÉSIDENT DE LA CAPEB**

A l'heure où l'offre de logements est clairement insuffisante pour satisfaire les besoins de tous nos concitoyens, la rénovation apparaît comme un enjeu crucial.

Transformer tous les logements qui sont aujourd'hui vétustes, hors normes, inconfortables et énergivores, aménager des bâtiments pour en faire de nouveaux logements, est un défi majeur, le défi du siècle !

Et ce défi social, économique et environnemental, les entreprises artisanales du bâtiment sont prêtes à le relever massivement, comme elles ont d'ailleurs relevé les autres défis qui ont marqué toutes les évolutions sociétales des dernières décennies, en apportant à nos logements le confort sanitaire, électrique, thermique, etc.

La CAPEB, forte de ses 61 000 entreprises adhérentes, porte des propositions concrètes pour accélérer et dynamiser la rénovation des logements, et en particulier leur rénovation énergétique, et faire en sorte que les TPE du bâtiment, déjà en première ligne, soient toujours plus nombreuses à contribuer à ce challenge.

Par leur proximité et leur expertise, les entreprises artisanales du bâtiment sont, naturellement, la pierre angulaire de ce marché.

Les besoins sont si considérables que la CAPEB en appelle aujourd'hui à un élan collectif afin que tous les acteurs du logement unissent leurs forces et leurs atouts pour permettre aux TPE du bâtiment de répondre à ces besoins et pour qu'en France, chacun et chacune puisse se loger dignement et dans le respect des enjeux climatiques et environnementaux.

C'était tout l'objet des Rencontres organisées le 24 mai 2023 dont les Actes sont livrés ici.

« Je ne sais pas si les artisans sont les « héros » de la rénovation des logements, comme l'a déclaré l'un des intervenants à ces Rencontres, mais je sais qu'il y a des millions de logements à rénover et que ces rénovations ne se feront pas sans les entreprises artisanales du bâtiment ! ».

**Jean-Christophe Repon,**  
Président de la CAPEB.

La France compte  
**37,6 millions**  
de logements.

**11 % des émissions**  
**à effet de serre**  
en France proviennent  
des logements.

On compte  
**5,2 millions**  
**de passoires**  
**thermiques.**

**669 890**  
**logements**  
ont été rénovés en 2022.

**90 %**  
**des logements**  
**existants** seront  
rénovés dans les 30  
prochaines années.

**1 million de**  
**logements restent**  
**vacants** dans des  
territoires désertés  
alors qu'on manque  
de logements.

**3/4 des**  
**propriétaires**  
ayant réalisé des  
travaux de gros œuvre,  
de chauffage ou de  
toiture ont fait appel  
à des artisans.

# LES ENTREPRISES ARTISANALES DU BÂTIMENT, DÉJÀ LARGEMENT ACTRICES DE LA RÉNOVATION

« Les artisans sont les co-constructeurs des projets de rénovation qui visent à rendre les logements plus sobres et à les mettre en conformité avec les normes » a rappelé **Roselyne Conan, Directrice générale de l'agence pour l'information sur le logement.**



Roselyne Conan

« Nous avons 4 dispositifs en cours, et les besoins en artisans pour réaliser tous ces travaux sont considérables. Nous avons d'ailleurs créé une maison dédiée où des permanents accompagnent les acteurs dans leurs dossiers et font l'interface avec les artisans ». **Camille Galtier, Maire de Manosque.**



Camille Galtier

« Une partie du parc est frappée d'indécence énergétique et ne pourra plus être louée ou vendue si elle n'est pas rénovée. Et ces logements se trouvent la plupart du temps dans des copropriétés. C'est un vrai défi qui est lancé aux entreprises artisanales du bâtiment, car la temporalité d'une copropriété n'est pas la même que celle d'un ménage ». **Loïc Cantin, Président de la FNAIM.**



Loïc Cantin

« Ce sont les artisans qui ont apporté le confort, la sécurité, les sanitaires dans les logements. Le grand défi d'aujourd'hui n'est pas seulement de penser à nous mais à ceux qui vont suivre et qui vont améliorer le sort de la planète avec la décarbonation des logements ». **David Morales, Vice-Président en charge des questions économiques à la CAPEB et artisan plaquiste en Haute-Garonne.**



David Morales

« Les artisans font un travail admirable et très salubre dans les territoires. Ils ont une côte de popularité importante et souvent justifiée ». **Guillaume Kasbarian, Président de la Commission Économique de l'Assemblée nationale.**



Guillaume Kasbarian



Nicolas Bouzou

## LES ENJEUX DE LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS : **UN VÉRITABLE ÉLAN COLLECTIF**

Face à la crise climatique, l'objectif du gouvernement est clair : obtenir la neutralité carbone pour le logement en 2050. Pour y parvenir, la rénovation des logements est donc une priorité.

Selon **Nicolas Bouzou, économiste**, grand témoin des Rencontres CAPEB du 24 mai 2023, **la rénovation des logements représente un triple enjeu, à fois en termes :**

### **D'INVESTISSEMENT**

car le logement est le 4<sup>ème</sup> secteur le plus émissif de CO<sub>2</sub>.

### **SANITAIRE**

car le lien entre l'état de santé du logement et celui de ses occupants est un enjeu de santé publique.

### **PATRIMONIAL**

car la qualité de l'urbanisme et le patrimoine historique sont deux éléments centraux pour les Français

Une mission a été confiée à l'Observatoire national de la rénovation énergétique pour évaluer l'impact des rénovations sur les économies réelles de consommation énergétique. L'Idtri et l'Ademe ont déjà estimé que le nombre des rénovations globales devrait se situer entre 400.000 et 700.000 logements pour permettre à la France d'atteindre ses objectifs climatiques.



Kosta Kastrinidis

## FINANCEMENT DES TRAVAUX : LE NERF DE LA GUERRE

Le financement des travaux constitue le nerf de la guerre. Mais à cet égard, les financements publics doivent être distingués des financements privés.

### Prioriser les travaux des Collectivités

En ce qui concerne les financements publics, comme l'a rappelé Kosta Kastrinidis, Directeur des prêts à la Banque de Territoires, « 10 milliards sont octroyés chaque année par la Banque des Territoires. Celle-ci a développé des outils qui permettent de cartographier la consommation énergétique des bâtiments publics pour identifier les plus énergivores et aider les collectivités à prioriser leurs travaux. Les dispositifs financiers vont des avances remboursables jusqu'au financement de rénovations globales pour des bouquets de travaux qui vont permettre de régénérer la durée de vie des bâtiments ».

### Donner l'exemple

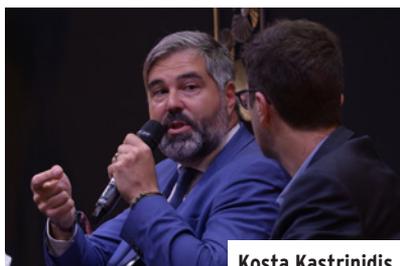
Le Directeur des prêts considère que les bâtiments scolaires sont symboliquement très importants :

**« si on veut insuffler aux enfants une conscience écologique, ce n'est pas possible de le faire dans des préfabriqués mal isolés et très énergivores ».**

Sur les bâtiments scolaires, 10.000 projets totem doivent montrer l'exemple et encourager d'autres investissements.

Kosta Kastrinidis observe que dans le privé, l'offre financière est trop réduite. Les financements sont hybrides entre les prêts à la consommation et les prêts au logement, ajoutant :

**« Le reste à charge des ménages est un vrai sujet. Beaucoup hésitent à engager des travaux pour cette raison. C'est un vrai enjeu politique ».**



Kosta Kastrinidis

### Le coût de l'inaction est supérieur à celui de l'action.

Selon **Kosta Kastrinidis**, « la crise énergétique a eu le mérite d'enclencher le passage à l'acte et la prise de conscience de la rentabilité des travaux. Il y a un réel besoin de progresser dans la réflexion sur la dette verte ».



Jean-Michel Woukoff

« La hausse des taux d'intérêt a considérablement augmenté l'endettement des ménages et beaucoup n'investissent plus parce que leur reste à vivre serait insuffisant s'ils le faisaient. » **Jean-Michel Woukoff**, **Président de l'UNSA**.

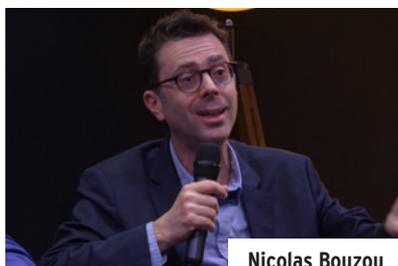


### > Pistes d'actions

Pour **Nicolas Bouzou**, « il faudrait faire sauter la barrière de 30% d'endettement en la déplaçant pour les ménages. Cette limitation n'a pas de sens pour les gens qui ont de bons revenus ou qui pourraient s'endetter davantage ».

Pour **Kosta Kastrinidis**, « des mécanismes garantis par l'État ou par les banques publiques pourraient couvrir le reste à charge ».

Pour **Jean-Christophe Repon**, la solution pourrait être de mettre en place un prêt vert, un prêt « rénovation » accessible en ligne en 2 ou 3 clics, aussi simplement et rapidement que pour la souscription d'un prêt pour l'achat d'un véhicule. Un prêt garanti, ouvert aux propriétaires et aux locataires avec l'accord de leurs propriétaires. Un prêt qui réduira le reste à charge en apportant un complément aux ménages qui disposent d'un apport et à ceux qui bénéficient d'aides publiques.



Nicolas Bouzou



Jean-Christophe Repon

# LE POINT DE VUE DE FRANÇOIS GEMENNE CO-AUTEUR DU DERNIER RAPPORT DU GIEC



**François Gemenne**

François Gemenne, co-auteur du dernier rapport du GIEC, était l'un des invités d'honneur de cette journée.

## Il faut agir !

Pour tenir les objectifs et réduire les émissions de gaz à effet de serre, il faut agir sur la rénovation thermique des bâtiments.

Les mesures en faveur de la planète cristallisent des polémiques, comme la question des jets privés, très symbolique, tout comme celle des barbecues, qui ne sont pas du tout la priorité. L'essentiel n'est pas là.

Toutes ces polémiques nous rendent aveugles : nous ne voyons pas l'éléphant qui est au milieu de la pièce !

**« Rénover est une manière de stimuler l'économie. C'est une mesure en faveur du climat qui va être extraordinairement efficace et qui fera consensus entre les Français ».**

Rénover les bâtiments va profiter à tout le monde et notamment aux ménages les plus modestes. Même ceux qui sont encore dans le déni de la réalité du changement climatique ont un intérêt à la rénovation énergétique des bâtiments.

## Le coût des travaux est un investissement

Le coût est ressenti comme un frein mais c'est un investissement pour lequel il faudrait mobiliser des moyens publics plus importants mais aussi des moyens privés.

**« Des milliards dorment sur des plans d'épargne, ce sont des sommes qu'il faudrait mobiliser ».**

## Le facteur humain est essentiel

La main-d'œuvre est aujourd'hui insuffisante. Il y a un gros enjeu de revalorisation des métiers du bâtiment et de l'artisanat du bâtiment car le gisement d'emplois est incroyable pour le secteur.

L'adaptation va devenir un besoin majeur pour répondre aux impacts du changement climatique : des bâtiments plus résistants à la chaleur qui ne nécessitent pas la climatisation, qui reflètent le soleil avec des couleurs claires, etc.

La question des conditions de travail est également à prendre en compte. L'usage des chantiers et l'adaptation des rythmes de travail doivent être anticipés face aux canicules notamment.

# SIMPLIFIER POUR DYNAMISER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

« Sans le label RGE, beaucoup d'artisans pourraient travailler sur les chantiers. Avec le RGE, il y a une question de technocratie à lever ». **Camille Galtier, Maire de Manosque.**

« À peine 62 000 entreprises du bâtiment ont la qualification RGE aujourd'hui. Il faut permettre à davantage d'entreprises artisanales de travailler sur ces chantiers dits RGE ». **Jean-Christophe Repon.**



## > Pistes d'actions

La CAPEB milite pour que soit pérennisée la qualification chantier par chantier en mettant en place un « Consuel de la rénovation énergétique des logements », financé pour partie par un programme CEE, à côté du dispositif RGE actuel pour permettre aux TPE compétentes d'accéder au marché aidé de la rénovation énergétique, avec deux ambitions : simplification drastique des exigences administratives et crédibilité en s'appuyant sur des contrôles de conformité systématique en fin de chantier, pour les premiers chantiers réalisés.



**Camille Galtier**



**Franck Lehuédé**

« MaPrimeRénov' a concerné seulement 23 % des ménages qui ont réalisé des travaux ». **Franck Lehuédé, Directeur d'études et de recherche au Crédoc.**

« Il faudrait mettre en place un guichet unique comme un guichet Doctolib pour orienter les particuliers vers les artisans ». **Patrice Richard, Président de Saint-Gobain Distribution France.**



**Patrice Richard**

*« Il faut accélérer les travaux de simplification en cours dans le cadre du programme OSCAR pour aboutir à des propositions concrètes, opérationnelles et ambitieuses au plus tard pour septembre 2023 ».* **Jean-Christophe Repon.**



**Jean-Christophe Repon**

« On a une marge d'amélioration dans le conseil aux clients qui sont un peu perdus face au démarchage parfois sauvage d'entreprises pas toujours vertueuses, face au DPE qui s'impose à eux, et face, parfois, à la multitude de choses à rénover ». **Guillaume Kasbarian, Président de la Commission Économique de l'AN.**



**Guillaume Kasbarian**



## RÉNOVATION GLOBALE : PAS DE SOLUTION UNIQUE

**Selon l'Anah, 65 939 rénovations globales ont été réalisées en 2022 pour un montant de 800 millions d'euros financés et 1,7 milliard d'euros de travaux générés.**

Selon la dernière étude de PrimesEnergie.fr, l'un des acteurs des aides privées à la rénovation, les encouragements à la rénovation globale et la diminution des aides aux mono-gestes ont conduit les ménages les plus modestes à faire de moins en moins de travaux.

Seuls 35 % des montants ont été versés aux ménages ayant les plus faibles revenus au premier trimestre 2023, contre 63 % au premier trimestre 2021. La raison ? la diminution drastique des aides aux mono-gestes pour privilégier les pompes à chaleurs et les rénovations globales.

Un problème pour les ménages aux plus faibles revenus qui n'ont pas les moyens de réaliser des travaux de rénovation globale, généralement très coûteux, 80.000 euros en moyenne.

Les rénovations globales ne représentent que 2,6 % des chantiers au premier trimestre 2023 mais 39 % de l'ensemble des primes versées. Leur financement est problématique

car le reste à charge demeure très important et il n'y a pas d'outils facilement mobilisables pour atteindre le zéro reste à charge.

**« Les artisans devraient travailler un peu plus « en meute » dans le conseil et l'accompagnement pour que le choix de leurs clients soit un choix de rénovation globale pour renforcer l'efficacité énergétique des travaux ». Guillaume Kasbarian, Président de la Commission Économique de l'AN.**



### > Pistes d'actions

La CAPEB propose :

- de revoir les dispositifs d'aides actuels pour intégrer l'inflation et inciter réellement les particuliers à s'engager, sur plusieurs années, dans un parcours de travaux pour viser, à terme, une rénovation énergétique globale.
- Après un premier geste réalisé, de financer par les CEE, pour les ménages les plus modestes, un audit énergétique afin de définir le parcours idéal de travaux pour aboutir à une rénovation globale ambitieuse.

# FACE À FACE

**OLIVIER KLEIN** MINISTRE DU LOGEMENT  
ET **JEAN-CHRISTOPHE REPON**,  
PRÉSIDENT DE LA CAPEB



**Un des temps forts de ces Rencontres a été le dialogue entre le Ministre du logement et le Président de la CAPEB.**

**Jean-Christophe Repon** : Monsieur le Ministre, les entreprises artisanales du bâtiment sont les leaders sur le marché de la rénovation. On a entendu l'appel du Président de la République concernant le double choc sur la simplification et la crise du logement.

**« On a besoin d'actes concrets et de réponses »**

**Olivier Klein** : la rénovation thermique des bâtiments est un chantier majeur et les artisans doivent jouer un rôle central dans ce chantier du siècle qu'est la transition énergétique des bâtiments.

Du chemin a déjà été parcouru. MaPrimeRénov' et l'éco geste sont rentrés dans l'esprit de nos concitoyens.

Le DPE, le diagnostic de performance énergétique, est désormais regardé lors des transactions immobilières. La volonté de faire des travaux est partagée par tous, et pas forcément par les plus riches.

80 % des aides MaPrimeRénov' concernent des foyers modestes, soit 7 milliards d'euros. Les chantiers qui ont déjà eu lieu représentent une économie d'énergie équivalente à la consommation annuelle d'une ville comme Lyon.

Il faut aller plus loin dans l'habitat collectif car la plupart de ces chantiers ont été réalisés dans l'habitat individuel. Il ne faut pas continuer à chauffer les pattes des oiseaux qui se posent sur le toit de la maison !

**« Il faut accélérer la simplification, c'est une certitude, et travailler beaucoup au sein de la filière pour partager les ambitions et les propositions. La qualification chantier par chantier RGE doit être poursuivie, c'est plus qu'une expérimentation »**

**Jean-Christophe Repon** : On entend cette envie de simplification, mais quand aura-t-on des annonces à ce sujet ? L'expérimentation de la qualification chantier par chantier n'est malheureusement pas satisfaisante car l'idée initiale a été remplacée par une qualification chère et plus compliquée que celle qui avait été imaginée. Il faut pousser la démarche plus loin.

**« Ce qui fonctionne pour la conformité électrique au travers du Consuel doit pouvoir fonctionner pour MaPrimeRénov' »**

**Olivier Klein** : oui il faut simplifier et harmoniser.

**« Il faut progresser encore sur l'harmonisation des critères techniques et même unifier les pièces justificatives »**

Ce qu'on arrive à faire avec les banques ou les documents demandés pour obtenir MaPrimeRénov', doit pouvoir se faire aussi pour tous les autres dispositifs.

Le principe « dites-le nous une fois » doit aussi fonctionner pour la rénovation énergétique. Si on veut aller vers des rénovations plus globales et plus performantes, il faut pouvoir apporter des réponses groupées. Un dossier doit être à la fois bien constitué et simple.

**Jean-Christophe Repon** : les artisans sont pragmatiques et ont besoin d'avoir des signes forts au moment où leur activité perd un demi-point de croissance chaque trimestre.

**Olivier Klein** : une réunion des Assises du Bâtiment avant ou après l'été sera le bon lieu pour avancer. Que ce soit le Consuel ou autre, il faut se méfier de l'ajout d'un contrôle supplémentaire.

**Jean-Christophe Repon** : il ne s'agit pas de déconstruire tout ce qui a été fait mais un mécanisme de ce type permettrait d'éviter la fraude et permettrait un contrôle pour les entreprises qui font des chantiers de rénovation énergétique de manière ponctuelle.

**Olivier Klein** : il faut travailler ensemble à la simplification, à la sensibilisation, de façon à ce qu'il y ait de plus en plus d'artisans pour faire ces travaux.

**Jean-Christophe Repon** : la CAPEB a proposé de favoriser les groupements d'entreprises qui permettrait de répondre à une commande en toute sécurité et sans contrainte excessive.

**Olivier Klein** :

**« Je suis favorable à encourager ces GME pour favoriser les rénovations globales »**

C'est utile et nécessaire. Il faudra voir quelle sera la meilleure initiative pour y parvenir. Aujourd'hui, face à la crise du logement, il faut à la fois produire et rénover. Les artisans ont leur place dans la construction neuve et aussi dans la rénovation, et même une place centrale. C'est une opportunité formidable de travailler pour la planète.



Il faut réduire les émissions de gaz à effet de serre, le faire au travers du chauffage et de l'eau chaude sanitaire, au travers du confort d'été et du confort d'hiver. Tout cela est à travailler avec les artisans.

**Jean-Christophe Repon** : Il est question aujourd'hui d'une éradication des chaudières et pourtant il n'est pas possible de mettre des PAC partout.

**Olivier Klein** : les chaudières au fioul et tout ce qui utilise les énergies fossiles doit être réduit pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Il y a des orientations, des volontés de faire mais il faut aussi être pragmatique. Le bâtiment joue un rôle important dans les EGES et les objectifs de réduction sont bons pour le porte-monnaie des usagers et bons pour la planète.

**Jean-Christophe Repon** :

**« La lutte contre les éco-délinquants est un vrai sujet »**

**Olivier Klein** : l'éco délinquance est effectivement insupportable et vous pouvez compter sur le gouvernement pour lutter contre cette mafia. Le gouvernement veut faire une priorité de la lutte contre cette délinquance qui a connu des pics avec l'isolation des combles à 1 € et maintenant

l'offre globale à 1€. Les contrôles doivent être renforcés sans mettre en place de nouvelles lourdeurs administratives.

**Jean-Christophe Repon** : Il y a aussi un problème avec le reste à charge : ne faudrait-il pas inciter les banques privées à jouer davantage le jeu de la transition énergétique ?

**Olivier Klein** : Si on veut que cela marche, il faut que le reste à charge soit supportable. On ne peut pas se satisfaire d'un système où la copropriété est bloquée par un ou deux copropriétaires. Il faut travailler à ce sujet à travers un prêt à la copropriété ou aux copropriétaires, avec les banques.

**« Il faut travailler à des avances pour éviter les retards dans le démarrage des chantiers »**

Le rôle de l'accompagnateur Rénov' est aussi de chiffrer le retour sur investissement et la capacité à revendre le bien et les économies faites chaque année.



### > Pistes d'actions

#### **Pour lutter contre la fraude, la CAPEB propose de :**

- Réactiver l'instance interministérielle de lutte contre la fraude.
- Limiter la sous-traitance à un rang pour les travaux de performance énergétique.
- Interdire à une entreprise non RGE de sous-traiter la totalité des travaux qu'elle réalise à des entreprises RGE.
- Mettre en place une certification pour les délégataires qui commercialisent des travaux, collectent des CEE et les revendent aux obligés, et qui sous-traitent et/ou concluent des partenariats avec des entreprises du bâtiment.
- Renforcer les contrôles préventifs des sociétés commerciales « opportunistes », non RGE, réalisant un grand nombre de chantiers, sans compétences techniques en interne.
- Exiger un référent RGE par tranche de 10 salariés.
- Mettre en oeuvre un taux de contrôles RGE proportionnel au nombre de chantiers réalisés par une entreprise.
- Choisir, de manière aléatoire, les chantiers contrôlés, à partir d'un fichier unique recensant l'ensemble des chantiers de rénovations énergétiques (RGE, MaPrimeRénov' et CEE).

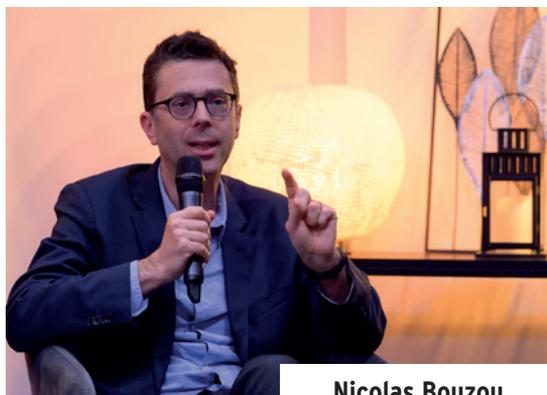
# LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE FAIT CONSENSUS

« L'artisan est la star de la rénovation énergétique et cette rénovation des logements peut devenir un point de consensus dans le pays, ce qui est très important. Il faut que les politiques publiques soient positives, c'est-à-dire qu'elles permettent un mieux après les changements » **Nicolas Bouzou.**

« 80 % des logements de 2050 sont déjà construits. Les rénover revient donc à préparer l'avenir et à préserver l'écologie. C'est un point de sortie très positif et un levier pour solliciter l'appui des pouvoirs publics. Les propositions de simplification doivent être entendues pour arriver à mener ces politiques publiques positives » **François Gemenne.**

« 48 milliards de tonnes de gaz à effet de serre sont émis chaque année par le bâtiment. Il est absolument stratégique de mobiliser tout le terreau des entreprises artisanales du bâtiment pour accélérer la rénovation des bâtiments. C'est ça l'enjeu des années à venir ! »

Une mission conjointe avec la Commission Développement Durable rendra ses conclusions en juillet. Elle a pour vocation de voir comment faire mieux, aller plus vite, simplifier, accélérer, lever les contraintes, faciliter la vie des clients et des artisans. » **Guillaume Kasbarian, Président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale.**



**Nicolas Bouzou**



**François Gemenne**



**Guillaume Kasbarian**

“

**Ces Rencontres dédiées à la rénovation des logements en appellent d'autres et elles permettront sans doute d'initier la création d'un think tank consacré à ce sujet majeur pour notre société et pour la planète. Ce marché ouvre des opportunités pour les entreprises artisanales du bâtiment et pour de nombreuses années, à condition modifier nos façons de travailler ensemble.** ”

**Jean-Christophe Repon,  
Président de la CAPEB.**





**Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment**

2, rue Béranger ■ 75003 Paris ■ Tél : 01 53 60 50 00 ■ Mail : [capeb@capeb.fr](mailto:capeb@capeb.fr)

[www.capeb.fr](http://www.capeb.fr) - [www.artisans-du-batiment.com](http://www.artisans-du-batiment.com)

